

# Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **41 (1912)**

Heft 14

PDF erstellt am: **30.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## ÉCHOS DE LA PRESSE

---

*Le bi-centenaire de J.-J. Rousseau.* — On parle beaucoup de J.-J. Rousseau. Les journaux ont publié des articles plus ou moins élogieux. La ville de Genève a organisé des fêtes auxquelles le peuple, la jeunesse et les écoliers ont été appelés à prendre part. La Chambre française a voté des crédits spéciaux pour la célébration du bi-centenaire de la naissance de ce philosophe dont elle avait condamné les écrits en 1762 « comme téméraires, scandaleux, impies, tendant à détruire la religion chrétienne et tous les gouvernements ». A cette occasion, M. Maurice Barrès, de l'Académie française, a prononcé le très beau discours suivant, que nous reproduisons parce que, après avoir rendu hommage à l'écrivain, il montre les vices de ses principes sociaux, politiques et pédagogiques :

« Je ne voterai pas les crédits que le gouvernement nous demande pour la glorification de Jean-Jacques Rousseau et je voudrais m'en expliquer brièvement.

« J'admire autant que personne l'artiste, tout de passion et de sensibilité, le musicien, pourrais-je dire, des *Réveries d'un promeneur solitaire*, des *Confessions* et de la *Nouvelle Héloïse*, l'homme, lui-même, cette vertu pauvre et revêche alliée à cet amour lyrique de la nature et de la solitude, non, je ne ferai pas son procès. Et je ne conteste pas que, du point de vue social, il n'ait eu son moment d'utilité, de bienfaisance même, quand il apportait, dans une société intellectualisée à l'excès, une riche effusion d'imagination et de sentiments. Je sens toute la vérité de cette phrase que j'ai retenue d'un jeune émigré, du fils du général Custine, guillotiné par la Révolution, et qui, lisant un soir, dans son exil de Darmstadt, ce terrible pamphlet des *Liaisons dangereuses*, où beaucoup voulaient voir le miroir d'une société corrompue, s'écriait : « Que je comprends Rousseau et sa sublime haine pour les vices recherchés ! Après la lecture du livre de Laclos, véritable poème épique de certains salons du XVIII<sup>m</sup>e siècle, on excuse ce qu'à d'excessif l'amour de Rousseau pour la nature ; il fait respirer de l'air pur. »

« Voilà, messieurs, la part de mon admiration. Mais vous m'en demandez plus. Vous voulez que j'adhère aux principes sociaux, politiques et pédagogiques de l'auteur du *Discours sur l'Inégalité*, du *Contrat social* et de l'*Emile*. Je ne le peux pas, et laissez-moi ajouter que la plupart d'entre vous ne le peuvent pas. Il y a un manque de vérité profonde dans la sollicitation que l'on vous adresse de glorifier Rousseau.

« A l'heure où nous sommes, avez-vous vraiment l'idée qu'il est utile et fécond d'exalter solennellement, au nom de l'Etat, l'homme qui a inventé le paradoxe détestable de mettre la société en dehors de la nature et de dresser l'individu contre la société au nom de la nature ? Ce n'est pas au moment où vous abattez comme des chiens ceux qui s'insurgent contre la société en lui disant qu'elle est injuste

et mauvaise et qu'ils lui déclarent une guerre à mort, qu'il faut glorifier celui dont peuvent se réclamer, à juste titre, tous les théoriciens de l'anarchie. Entre Kropotkine ou Jean Grave et Rousseau, il n'y a rien, et ni Jean Grave, ni Kropotkine ne peuvent intellectuellement désavouer Garnier et Bonnot.

« Avez-vous vraiment l'idée qu'il est utile et fécond d'exalter solennellement, au nom de l'Etat, le pédagogue qui a le plus systématiquement écarté de l'enfant les influences de la famille et de la race ? Pour ma part, je considère que le devoir de l'éducateur c'est d'imprimer au plus vite sur une personnalité qui se forme la marque de la civilisation et de déposer dans un esprit encore neuf toutes les pensées, tous les sentiments vérifiés comme les meilleurs par sa famille et sa nation.

« Avez-vous vraiment l'idée qu'il est utile et fécond d'exalter solennellement, au nom de l'Etat, l'homme qui a posé comme un principe que l'ordre social est tout artificiel, qu'il est fondé sur des conventions, que la famille elle-même ne se maintient que par des conventions, et qui en déduit le droit pour chacun de nous de reconstruire la société au gré de sa fantaisie ? Eh ! messieurs, nous savons bien tous que la société n'est pas l'œuvre de la raison pure, que ce n'est pas un contrat qui est à son origine, mais des influences autrement mystérieuses et qui, en dehors de toute raison individuelle, ont fondé et continuent de maintenir la famille, la société, tout l'ordre dans l'humanité.

« Ce n'est pas au moment où s'opère dans tous les partis de la jeunesse française un vigoureux travail, dont on voit déjà les fruits, pour enrayner toutes les formes de l'anarchie, que nous pouvons glorifier l'apôtre éminent et le principe de toutes les anarchies. Dans tous ses livres politiques, chez Rousseau, c'est la même chimère de coucher la vie sur un lit de Procuste. Sa raison arbitraire s' imagine qu'elle suffit à elle seule pour créer une société plus saine et plus vigoureuse que celle qui a sa racine dans les profondeurs mystérieuses du temps. Quelle orgueilleuse confiance en soi ! C'est que Rousseau ignore les méthodes de la science. Il n'observe pas. Il imagine. A ses constructions purement idéologiques, nous opposons les résultats de l'esprit d'observation, et, j'oserai dire, d'expérimentation par l'histoire. Examen, enquête, analyse, cela s'est opposé longtemps à tradition. Mais des maîtres sont venus qui ont examiné, enquêté, analysé, et c'est pour aboutir à découvrir la force bienfaisante de la tradition. Un d'eux, que vous ne pouvez pas renier, car vous lui avez dressé une statue en face de la Sorbonne, Auguste Comte, a résumé ce vaste travail d'un mot : Les vivants sont gouvernés par les morts. Les morts sont nos maîtres, nous pouvons adapter leurs volontés à la nécessité présente, nous ne pouvons ni ne devons les renier. Rousseau est par excellence le génie qui essaie de nous lancer dans cette révolte néfaste, et d'ailleurs impuissante, et qui nous conseille d'agir comme si nous avions tout à refaire à neuf, comme si nous n'avions jamais été civilisés. Nous refusons de le suivre.

« Messieurs, j'ai le droit de dire que, de la part d'hommes de gouvernement, la glorification des principes de Rousseau est une manifestation sans vérité profonde. Est-ce un geste machinal, un vieil air d'orphéon que vous allez jouer sans trop en examiner le sens ? Ou, pis encore, vous êtes-vous fait à vous-mêmes les objections que je soulève, mais

n'osez-vous pas refuser cet hommage à celui qui se trouve classé parmi les saints de la Révolution ? Quoi qu'il en soit, je ne vois rien, dans votre projet, qui convienne à la France de 1912. Je ne voterai pas ces crédits ; je ne proclamerai pas que Rousseau est un prophète que doit écouter notre société. Il est un grand artiste, mais limité par des bizarreries et des fautes que seul l'esprit de parti peut nier. Que d'autres fassent leur Bible de *l'Emile*, du *Discours sur l'Inégalité* et du *Contrat social*. Pour moi, je l'écoute comme un enchanteur dans ses grandes symphonies, mais je ne demanderai pas de conseils de vie à cet extravagant musicien. »

E. DÉVAUD.

— 318 —

## BIBLIOGRAPHIES

**Grand tableau des armoiries de la Suisse et des 22 cantons**, reproduites en couleurs par la Lithographie artistique Lips à Berne, d'après les originaux du D<sup>r</sup> Stantz, conservés dans les archives fédérales. Format 140 : 100 cm., avec suspension. Texte explicatif du D<sup>r</sup> A. Zesiger. Prix 15 fr. — Berne, A. Francke, éditeur.

Cette collection des armoiries de la Suisse et des 22 cantons est la reproduction en fac-simile des originaux du D<sup>r</sup> Stantz conservés dans les archives fédérales, reproduction dont l'authenticité est garantie par la signature de M. l'archiviste fédéral. Ornement décoratif ou sujet d'enseignement historique, ces vénérables écussons parlent une langue que, jusqu'à présent, les érudits seuls étaient à même de comprendre parfaitement. La rendre intelligible à tous est le but de notre œuvre patriotique. Une courte notice jointe au tableau donne de la manière la plus concise l'histoire de toutes ces armoiries, dont le plus grand nombre a ses origines au fond du moyen âge. Représentés sur d'innombrables drapeaux et bannières, ces écussons marchaient devant nos guerriers, ils ont vu des victoires et des défaites sanglantes et sont les précieux témoins d'un passé glorieux. L'histoire de ces armoiries, brièvement racontée, éveillera dans bien des cœurs d'enfants l'enthousiasme pour notre histoire nationale et attirera l'attention des adultes sur la poésie cachée dans ces écussons. Mieux que des paroles, leur vue constante vivifiera le culte de ces reliques nationales que nos aïeux ont défendues de leur sang et que la postérité a presque oubliées. Ce tableau pourra être employé avec succès dans l'enseignement historique, étant d'un format assez grand pour servir en classe. Nos écoles manquent plus ou moins de matériel pour l'enseignement intuitif et sous ce rapport elles sont restées en arrière des écoles et de nos voisins. Toute augmentation de ce matériel marquera donc un sérieux progrès. Chaque nation s'efforce d'éveiller les sentiments patriotiques de la jeunesse de ses écoles et de combattre les tendances centrifuges des temps présents. Symbole de l'esprit national dans l'armée, ces écussons sont, en temps de guerre et en temps de paix, les emblèmes de la patrie et les témoins